**POSTE PROPOSE :**

Electricien

**CONTRAT(S) :**

CDD ; Détachement ; Mutation

**DESCRIPTIF :**

PRESENTATION DE LA STRUCTURE   
  
AGEPS – Agence Générale des Equipements et Produits de Santé  
L’AGEPS est composé de 2 sites :  
sur Paris, 7 rue du fer à moulin, 75005

Sur Nanterre, 13 rue Lavoisier, 92023

L’AGEPS est un service général de l’AP-HP, prestataire de services pour les hôpitaux. Elle met en œuvre la politique de l’AP-HP en matière d’équipements et de produits de santé. Elle a le statut de pôle d’intérêt commun rattaché à la Direction Economique, Financière de l’Investissement et du Patrimoine (DEFIP) et exerce 4 missions principales :

* Evaluer et acheter les produits de santé et équipement médicaux. L’évaluation et l’achat assurés conjointement par le Service Evaluations Pharmaceutiques et Bon Usage et la Direction des Achats portent sur la majeure partie des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, réactifs et consommables de laboratoire) et équipements médicaux utilisés à l’AP-HP ;
* Assurer l’approvisionnement et distribuer la quasi-totalité des médicaments et certains dispositifs médicaux utilisés dans les hôpitaux de l’Assistance Publique via la plate-forme logistique du Service Approvisionnement et Distribution (SAD) de Nanterre ;
* Rechercher, développer, produire et mettre à disposition des patients, des médicaments indispensables non proposés par l’industrie pharmaceutique au sein de l’Etablissement Pharmaceutique, sur les sites de Paris (Laboratoires, R &D, affaires réglementaires) et Nanterre (usine de production)
* Participer à la mise en œuvre des essais cliniques de l’institution ;

L’AGEPS respecte les principes de l’organisation hospitalière et répond aux exigences de la réglementation pharmaceutique (statuts de pharmacies à usage intérieur et des Etablissements pharmaceutiques).

L’Ecole de chirurgie lui est rattachée sur le site de Paris (animalerie, chirurgie expérimentale).

L’AGEPS est ainsi une structure industrielle et tertiaire à fort niveau de technicité.

**POLE**INTITULE : ADMINISTRATIF 997  
Direction de l’Investissement  
  
**SERVICE  
PRESENTATION :**

La Direction des Investissements a pour mission d’assurer l’engagement et la liquidation des crédits de travaux et d’équipements, en rapport avec le projet stratégique et les missions de l’établissement, et l’exploitation des installations mobilières et immobilières en y intégrant la sécurité des biens et des personnes.

**COMPOSITION DE L’EQUIPE :**

• 1 Directeur de l’Investissement  
• 1 Ingénieur Maintenance Responsable des services techniques   
• 2 TSH Maintenance

• 1 TSH Travaux technique  
• 17 Techniciens

• 1 ACH Responsable du budget et des marchés

• 1 ingénieur Travaux Responsable du secteur travaux (objet du recrutement)

• 2 TSH Travaux  
• 1 ingénieur Biomédical Responsable du secteur Equipements et maintenance biomédicale

• 1 TSH Biomédical

**ACTIVITES :**

Maintenir les équipements et les installations électriques dans le respect des normes de sécurité et réaliser ponctuellement des installations électriques

Diagnostics de pannes et remise en état des installations et des équipements électriques MT, BT, CF,

Réalisation des opérations de maintenance préventives des installations électriques MT, BT, suivant les plans de maintenance de la GMAO

Planification des interventions techniques, suivi et contrôle (traçabilité, liaisons des installations et des équipements)

Mise à jour des schémas électriques

Elaboration et rédaction de procédures en relation avec l’encadrement

Formation et conseil aux utilisateurs

Mise en conformité des installations en application de la réglementation

Veille technologique et réglementaire sur les équipements et les installations électriques

Suivi des organismes agréés lors des visites réglementaires

Accompagnement des entreprises extérieures

Soutien et aide à l’équipe dans les autres corps de métier

**HORAIRES DE TRAVAIL :**

Durée :7h36 ; horaire 8h00-15H36

**LIEU DE TRAVAIL :**

Majoritairement le site de Paris avec déplacement possible sur le site de Nanterre

**RISQUES PROFESSIONNELS ET MESURES PREVENTIVES**  
Risques :  
• Risque Electrique  
• Susceptible d’être exposé aux rayonnements faiblement ionisants  
• Susceptible d’être exposé aux matériaux amiantés  
  
Mesures de Prévention prises face à ces risques :  
• Formations